

Service de sécurité incendie et d'assistance aux personnes de niveau 2 (SSIAP 2) - diplôme de chef d'équipe - remise à niveau

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

SI.FIPS NOUVELLE AQUITAINE
Jeremy HOMMETTE
05.36.65.00.10
accueil-centre@fips-na.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier

Niveau d'entrée requis :

Niveau illettrisme, analphabétisme
(Niveau 1 européen)

Conditions d'accès :

Titulaires du diplôme SSIAP ou des diplômes ERP et IGH niveau 2. Qualification de secourisme en cours de validité. Certificat médical de moins de trois mois pour le personnel n'exerçant pas une fonction dans un service de sécurité incendie.

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Permettre au stagiaire de conserver sa qualification SSIAP2.

Contenu et modalités d'organisation

1ère partie : Fondamentaux de sécurité incendie (3 heures) Rappels sur les fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie au regard du règlement d'incendie. 2ème partie : Mise en situation d'intervention (4 heures) Conduite à tenir pour procéder à l'extinction d'un début d'incendie Mise en application globale des acquis opérationnels dans le cadre de l'intervention de l'équipe de sécurité. 3ème partie : Prévention (4 heures) Evolution de la réglementation en matière de prévention et d'accessibilité. 4ème partie : Moyens de secours (2 heures) Evolution de la réglementation en matière de moyens de secours. 5ème partie : Gestion du PC Sécurité (3 heures) Gestion du PC en situation de crise. 6ème partie : Organisation d'une séance de formation (2 heures) Formation des agents de l'équipe. 7ème partie : L'équipe de sécurité incendie (3 heures) Organisation, fonctionnement et gestion de conflits de l'équipe de sécurité.

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Non renseigné

Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00311295	du 26/09/2022 au 28/09/2022	VILLENAVE D'ORNON (33)	SI.FIPS NOUVELLE AQUITAINE		Non éligible	
00311296	du 08/11/2022 au 10/11/2022	VILLENAVE D'ORNON (33)	SI.FIPS NOUVELLE AQUITAINE		Non éligible	
00326589	du 16/01/2023 au 18/01/2023	VILLENAVE D'ORNON (33)	SI.FIPS NOUVELLE AQUITAINE		Non éligible	

00326590	du 27/02/2023 au 01/03/2023	VILLENAVE D'ORNON (33)	SI.FIPS NOUVELLE AQUITAINE	Non éligible	
00334904	du 13/03/2023 au 15/03/2023	VILLENAVE D'ORNON (33)	SI.FIPS NOUVELLE AQUITAINE	Non éligible	
00345121	du 19/04/2023 au 21/04/2023	VILLENAVE D'ORNON (33)	SI.FIPS NOUVELLE AQUITAINE	Non éligible	
00326592	du 22/05/2023 au 24/05/2023	VILLENAVE D'ORNON (33)	SI.FIPS NOUVELLE AQUITAINE	Non éligible	
00326593	du 03/07/2023 au 05/07/2023	Villeneuve- d'Ornon (33)	SI.FIPS NOUVELLE AQUITAINE	Non éligible	
00361425	du 03/07/2023 au 05/07/2023	Villeneuve- d'Ornon (33)	SI.FIPS NOUVELLE AQUITAINE	Non éligible	
00345122	du 07/08/2023 au 09/08/2023	Villeneuve- d'Ornon (33)	SI.FIPS NOUVELLE AQUITAINE	Non éligible	
00326594	du 11/09/2023 au 13/09/2023	VILLENAVE D'ORNON (33)	SI.FIPS NOUVELLE AQUITAINE	Non éligible	
00326596	du 11/12/2023 au 13/12/2023	Villeneuve- d'Ornon (33)	SI.FIPS NOUVELLE AQUITAINE	Non éligible	
00393268	du 15/01/2024 au 17/01/2024	Villeneuve- d'Ornon (33)	SI.FIPS NOUVELLE AQUITAINE	Non éligible	
00438721	du 11/03/2024 au 13/03/2024	Villeneuve- d'Ornon (33)	SI.FIPS NOUVELLE AQUITAINE	Non éligible	
00393269	du 15/04/2024 au 17/04/2024	Villeneuve- d'Ornon (33)	SI.FIPS NOUVELLE AQUITAINE	Non éligible	
00393270	du 22/05/2024 au 24/05/2024	Villeneuve- d'Ornon (33)	SI.FIPS NOUVELLE AQUITAINE	Non éligible	

00393271	du 09/07/2024 au 11/07/2024	Villenave- d'Ornon (33)	SI.FIPS NOUVELLE AQUITAINE	Non éligible	
00393272	du 10/09/2024 au 12/09/2024	Villenave- d'Ornon (33)	SI.FIPS NOUVELLE AQUITAINE	Non éligible	
00393273	du 19/11/2024 au 21/11/2024	Villenave- d'Ornon (33)	SI.FIPS NOUVELLE AQUITAINE	Non éligible	
00508717	du 29/01/2025 au 31/01/2025	Villenave- d'Ornon (33)	SI.FIPS NOUVELLE AQUITAINE	Non éligible	
00508718	du 24/02/2025 au 26/02/2025	Villenave- d'Ornon (33)	SI.FIPS NOUVELLE AQUITAINE	Non éligible	
00508719	du 24/03/2025 au 26/03/2025	Villenave- d'Ornon (33)	SI.FIPS NOUVELLE AQUITAINE	Non éligible	
00508720	du 28/04/2025 au 30/04/2025	Villenave- d'Ornon (33)	SI.FIPS NOUVELLE AQUITAINE	Non éligible	
00508721	du 26/05/2025 au 28/05/2025	Villenave- d'Ornon (33)	SI.FIPS NOUVELLE AQUITAINE	Non éligible	
00508722	du 23/06/2025 au 25/06/2025	Villenave- d'Ornon (33)	SI.FIPS NOUVELLE AQUITAINE	Non éligible	
00508723	du 09/09/2025 au 11/09/2025	Villenave- d'Ornon (33)	SI.FIPS NOUVELLE AQUITAINE	Non éligible	
00508724	du 22/10/2025 au 24/10/2025	Villenave- d'Ornon (33)	SI.FIPS NOUVELLE AQUITAINE	Non éligible	
00508725	du 26/11/2025 au 28/11/2025	Villenave- d'Ornon (33)	SI.FIPS NOUVELLE AQUITAINE	Non éligible	